

## Article publié dans Porc Québec - Octobre 2003

### QUALITÉ

LUCIE VERDON, VÉTÉRINAIRE, COORDONNATRICE DU SERVICE VÉTÉRINAIRE  
POUR LE PROGRAMME AQCMD,  
CHAIRE DE RECHERCHE EN SALUBRITÉ DES VIANDES,  
FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## *Guide d'entretien de votre programme d'assurance qualité AQCMD*

***Le programme AQCMD est un programme qui évolue. Il doit donc être mis à jour au moins une fois par année ou lors d'un changement dans la production. Un guide a été élaboré pour vous aider à cheminer à travers les différentes étapes d'entretien.***

L'été 2003 aura marqué l'industrie du bœuf au Canada. Avec la découverte, en mai, d'un cas de la maladie de la vache folle en Alberta, les frontières se sont graduellement fermées et des preuves de «sécurité» ont été exigées par les pays importateurs.

Plusieurs producteurs de porcs rencontrés se questionnaient sur la valeur d'un programme d'assurance qualité dans une telle crise. Bien que les dangers contrôlés par le programme Assurance qualité canadienne (AQCMD) pour le porc ne soient pas ceux mis en cause lors de cette crise, un tel programme permet de convaincre les marchés et surtout les consommateurs, par des preuves tangibles tels les dossiers à la ferme, que les produits se démarquent continuellement par une qualité, une salubrité et une adhésion à des normes supérieures.

### UN PROGRAMME À MAINTENIR

On doit périodiquement réévaluer et apporter des améliorations à tout programme d'assurance qualité implanté.

Il en est de même pour le producteur ayant l'accréditation AQCMD. Son programme d'assurance qualité doit décrire ce qui se fait dans son entreprise. Comme les opérations changent, le programme doit être modifié pour refléter ces changements. C'est ce qu'on appelle «l'entretien du programme d'assurance qualité AQCMD».

## GUIDE D'ENTRETIEN

### LE PERSONNEL

La première étape lors de la mise à jour de votre programme de qualité consiste à s'assurer que les personnes participant à l'implantation du programme AQC<sup>MD</sup> dans votre entreprise sont adéquatement formées.

Chaque personne impliquée doit comprendre la tâche qui lui incombe et les risques qui y sont associés pour favoriser la salubrité du produit. Il faut penser à votre fils ou votre employé qui vous a remplacé pendant les courtes vacances. A-t-il été informé des cartes à remplir s'il doit injecter un porc pendant votre absence?

### LES DOSSIERS

Le *Cahier d'évaluation de la qualité à la ferme doit être constamment tenu à jour*. Consultez-le; c'est votre programme d'assurance qualité de votre entreprise. Est-ce que des étapes ont été modifiées depuis la dernière validation (p. ex.: lors la fabrication des aliments)? Si oui, il faudra modifier les questions s'y attachant.

Des modifications ont été apportées au programme depuis sa création. Entre autres, la question 2b concernant l'enregistrement AQC<sup>MD</sup> de vos fournisseurs d'animaux est devenue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002. Assurez-vous de rencontrer cette nouvelle exigence. Des bulletins d'information vous sont envoyés régulièrement pour vous informer des changements au programme AQC<sup>MD</sup>.

Une remarque fréquente des «valideurs» du programme AQC<sup>MD</sup> concerne les questions se référant aux vérifications des procédures (soit les questions 11d-14c-18c-21e-23c: *Comment procéderez-vous pour vous assurer que les procédures que vous avez décrites sont respectées?*). Ces vérifications doivent être effectuées par une autre personne (p. ex.: votre conjoint, votre technicien ou votre vétérinaire). Ceci permet de corriger les mauvaises pratiques et de confirmer les bonnes.

Les autres aspects importants de votre documentation sont les prescriptions vétérinaires, le Régime pharmacothérapeutique, votre registre des rations utilisées, les cartes de parc de traitement ou cartes de truies, le résultat du test de sulfaméthazine et le programme de lutte contre les rongeurs.



### Guide d'entretien AQC<sup>MD</sup>

- Le personnel
- Les dossiers
- Les pratiques à la ferme

Concernant les prescriptions vétérinaires, assurez-vous qu'elles sont encore actives (maximum 6 mois) et que tous les médicaments (incluant les injectables et ceux utilisés dans l'eau et dans les moulées) y sont indiqués. Une fois cette étape faite, révisez votre Régime pharmacothérapeutique et votre registre des rations utilisées. Les doses et périodes de retrait recommandées par votre vétérinaire doivent être celles utilisées et indiquées sur les registres.

Notez qu'une nouvelle politique concernant l'utilisation des médicaments dans le cadre du programme AQC<sup>MD</sup> est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2003. Vous êtes invités à consulter votre vétérinaire pour l'application de cette dernière.

Les cartes de parc et de truies doivent être complétées lors de traitement des animaux. Plusieurs producteurs n'effectuent aucun traitement (en injection) dans les derniers mois de l'engraissement. Il faut alors l'indiquer dans votre *Cahier d'évaluation de la qualité à la ferme*.

Pour démontrer votre programme de lutte contre les rongeurs, un simple schéma de votre site avec la situation des pièges et la description des produits utilisés sont nécessaires. Il serait bon de le réviser au moins une fois par année ou lors de la présence de rongeurs.

### **L'ÉVALUATION DES PRATIQUES À VOTRE FERME**

Après avoir réalisé toutes ces étapes, un dernier effort est requis. Pour quelques heures, observez les pratiques effectuées au quotidien avec des yeux étrangers; soit ceux d'un acheteur, disons connaisseur dans le domaine de la sécurité alimentaire. Quelles seraient vos pratiques à améliorer?

Vous serez ravi de voir les résultats! J'ai effectué l'exercice avec plusieurs producteurs et, à chaque fois, les pratiques à améliorer sont connues et simples à corriger. Des exemples: les parcs de truies de réforme sont situés sous la vis du silo avec des médicaments, les bons de livraison de moulées ne sont pas vérifiés par celui qui sait ce qui a été commandé.

Une fois les pratiques identifiées, souvent de simples modifications sont à effectuer pour mieux contrôler les risques.

### **C'EST TOUT!**

Voilà donc votre programme AQC<sup>MD</sup> maintenant mis à jour. Il faut faire cet entretien au moins une fois par année (c'est beaucoup moins que pour le tracteur!) et pourquoi pas avant votre prochaine validation!

Toutefois, si vous avez modifié votre production (ex.: maternité devenue un engrangement), il est important d'effectuer une mise à jour avant la prochaine validation.

Ce serait aussi un bon moment pour faire le ménage des médicaments et pour vérifier leur date d'expiration.

## **LE PROGRAMME AQC<sup>MD</sup> EN CHANGEMENT**

Au 31 août 2003, 2803 sites au Québec étaient enregistrés au programme AQC<sup>MD</sup>, dont 1981 sont certifiés. Et le nombre de sites accrédités est encore en croissance.

Le programme AQC<sup>MD</sup>, tout comme les autres programmes de salubrité à la ferme, est un outil de qualité pour les producteurs. Ce programme est actuellement sous évaluation par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. De cette évaluation, des changements sont à prévoir.

De plus, plusieurs projets de recherche sont en cours, dont celui sur le contrôle des salmonelles effectué par la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Ces recherches devraient apporter des modifications intéressantes au programme AQC<sup>MD</sup>. Il s'agit donc d'un programme à suivre.